

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1696

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les socialistes vaudois et le musée des Beaux-Arts

Le parti cantonal semble réticent face à la construction du futur bâtiment. Pourtant, il aurait tort d'opposer social et culture, car l'un comme l'autre contribuent au développement et à l'épanouissement de l'ensemble de la population.

Le Palais de Rumine, néo-florentin et séculaire, où s'exposent à Lausanne les musées cantonaux vaudois, n'est plus adapté aux exigences d'un musée des Beaux-Arts, ni du point de vue de la sécurité, ni de la qualité de l'accrochage, notamment pour les expositions temporaires. Ce constat a été fait depuis longtemps et la décision prise de construire un nouveau musée. Un emplacement a été retenu, à Bellerive au bord du lac Léman; puis un concours ouvert d'architecture fut lancé par le Canton, avec l'appoint d'un financement privé. Mais la situation des finances vaudoises a gelé ce projet. La glaciation des investissements devrait toutefois prendre fin en 2007. Au bénéfice de quelles priorités? Car les demandes nouvelles ou refoulées sont nombreuses et fortes.

Le comité directeur du parti socialiste vaudois aurait décidé dans l'élaboration de son programme pour la prochaine législature de ne pas retenir la construction du nouveau musée (cf. *Le Courrier* du 29 juin). Décision désolante.

Un patrimoine

L'apport des Vaudois à la peinture n'est pas négligeable. Pour ne citer que deux noms: Vallotton et Soutter ont place parmi les grands.

Plus régionaux, Gleyre et la peinture historique, Burnand et ses géorgiques, ont su dans les siècles passés rendre cet art populaire, le faisant participer à l'identité cantonale.

Le pays lui-même a été source d'inspiration. Comment ne pas citer *La Moisson* de Bruegel qui se déroule dans un paysage de la Côte comme Henri Rieben aimait tant le rappeler? Ou le *Lac Léman* de Hodler exprimant le choc émerveillé de la découverte de Lavaux au débouché de Chexbres.

On pourrait développer. Peut-être faut-il aux socialistes vaudois une référence plus politique. Le peintre et dessinateur qui a su faire vivre le petit peuple de Paris, dénoncer la brutalité policière, Steinlen, était vaudois, né à Vevey.

Nous sommes donc héritiers d'un patrimoine, ce qui signifie obligation de le faire connaître, de le faire vivre, c'est-à-dire de le prolonger.

Une opportunité

Le musée des Beaux-Arts, s'il était reconstruit, pourrait bénéficier d'apports et de dons substantiels. Sont promis 25 millions pour l'investissement et surtout le dépôt de trois collections importantes, la valeur vénale des œuvres étant estimée à plusieurs dizaines de millions. Avec cet apport, le musée pourrait rejoindre la ligue des grands musées nationaux, après Bâle, Zurich et Berne.

Or la bonne politique veut que l'on saisisse les opportunités. C'est ainsi par opportunité saisie que sont devenus propriétés publiques la maison et

le parc de l'Elysée où se trouve le musée homonyme consacré à la photographie, que s'est créé l'Institut de droit international public ou l'IDHEAP (Institut de hautes études en administration publique).

L'histoire ne passe pas deux fois les plats. Le musée, s'il ne se fait pas, sera retardé de 25 ans au moins, les collections promises auront trouvé d'autres havres et le patrimoine collectif vaudois sera appauvri d'autant.

Le social

On peut imaginer que le refus d'inscrire le musée dans le programme de législature a été décidé en fonction d'autres priorités d'urgence sociale, crèches ou EMS. Mais tous les objectifs ont-ils été chiffrés au point qu'à ce stade, celui d'un programme de parti, des arbitrages, donc des choix, doivent déjà être opérés? Or si l'on oppose le culturel au social, le culturel est toujours perdant. Entre l'inconfort imposé à des vieillards par le surpeuplement d'un home et la mise en valeur de tableaux, le choix s'impose: la qualité de vie l'emporte sur la valorisation de l'inerte. Ce que Giacometti traduisait par sa provocation célèbre: «Si dans un incendie, il faut sauver un petit chat ou un Rembrandt, je sauve le petit chat.»

Mais le Château ne brûle pas. Et le budget de l'Etat s'élève à 6,4 milliards, reflet de la pluralité de ses missions. Or les choix ne sauraient consister à opposer deux missions isolées, la culture et le social, mais ils doivent prendre en compte la totalité des activités de l'Etat, récolte

des ressources comprises. A ramener le débat à une seule confrontation, on la fausse. On risque le sectarisme.

La culture, l'expression artistique, la création, ne sont pas une affaire de riches. La gauche s'est engagée pour la faire admettre non sans risques: théâtre populaire, maisons de la culture, création de musées, conservatoires.

Autrefois, un impôt frappait le propriétaire d'un piano, considéré comme signe extérieur de richesse. L'impôt a été aboli, mais le préjugé traîne encore. Qui parcourt les musées sait qu'il n'y a pas que des bourgeois ou des snobs qui les fréquentent. On espère des socialistes vaudois une décision revue. *ag*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré aussi à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Alex Dépraz (ad)
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch

Les références et les sources de tous les articles sont disponibles sur notre site:
www.domainepublic.ch